



SANTE / ENVIRONNEMENT

HARMONIE MUTUELLE ET L'ADEME PUBLIENT UN GUIDE PRATIQUE POUR PRESERVER SA SANTE ET LA PLANETE

Paris, le 09/10/2023 – Dans le prolongement de la Semaine européenne du développement durable, Harmonie Mutuelle, 1ère mutuelle santé de France, et l'ADEME présentent <u>un guide</u> proposant des conseils pratiques pour préserver à la fois sa santé et la planète. Pensé comme un outil pédagogique à destination du grand public, ce guide dresse un panorama des bonnes pratiques à adopter au quotidien pour renforcer son impact positif sur l'environnement, tout en améliorant sa santé et sa qualité de vie. Une démarche qui marque le renforcement du partenariat initié en 2022 entre Harmonie Mutuelle et l'ADEME, au service de la santé environnementale.

UN GUIDE PRATIQUE POUR SENSIBILISER ET MOBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

La création de ce guide est partie d'une conviction partagée par Harmonie Mutuelle et l'ADEME, celle que les enjeux environnementaux et de santé sont interdépendants et indissociables. Pour l'illustrer, le guide rappelle que près de 40 000 décès par an, en France, seraient liés aux particules fines (PM2,5)¹, soit 7 % de la mortalité totale, et que 74% des substances chimiques produites chaque année, en Europe, seraient dangereuses aussi bien pour la santé que pour l'environnement².

Le guide publié par Harmonie Mutuelle, en partenariat avec l'ADEME, soutient donc une double ambition : sensibiliser le plus grand nombre aux liens étroits qui existent entre santé et environnement, et encourager le passage à l'action, à travers des conseils et bonnes pratiques, applicables au quotidien, pour améliorer sa santé tout en préservant la planète.

« L'environnement dans lequel nous vivons impacte directement notre santé. Ce que l'on mange, ce que l'on boit, ce que l'on respire au quotidien a une incidence très forte sur notre état de santé. C'est ainsi que, par exemple, la pollution de l'air crée et aggrave chaque jour de nombreuses pathologies. Chez Harmonie Mutuelle, nous avons la conviction qu'en agissant positivement sur l'environnement, nous contribuerons à préserver et améliorer la santé de tous et de chacun : c'est ce que nous appelons les co-bénéfices. C'est en informant le grand public sur les liens qui existent entre la santé et l'environnement que nous parviendrons à déclencher une prise de conscience et que nous encouragerons à l'adoption de modes de vie plus vertueux. », précise Lionel Fournier, directeur Santé & Ecologies au sein d'Harmonie Mutuelle.

¹ Source : « Impact de la pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine », Santé publique France, 2021

² Source : Agence européenne de l'environnement

Dans le guide « Préserver sa santé et l'environnement » sont ainsi présentés de nombreux conseils pour :

- Favoriser le recours à une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement: en choisissant, par exemple, des produits locaux et de saison, en veillant à la bonne conservation des aliments pour éviter le gaspillage et limiter les risques de contamination;
- Eviter le gaspillage et les polluants en matière d'hygiène du quotidien (parfums de synthèse, conservateurs etc.): en privilégiant, par exemple, des produits écolabellisés, en évitant les produits contenant des perturbateurs endocriniens et en optant pour une lessive plus écologique;
- Adopter les mobilités douces, bénéfiques pour le corps et la planète : notamment en privilégiant, lorsque cela est possible, le vélo pour les trajets inférieurs à 5km ;
- Préserver la qualité de l'air intérieur et améliorer le confort thermique chez soi : en aérant chaque jour son logement, en veillant au bon fonctionnement du système de ventilation et en entretenant régulièrement les appareils de chauffage ;
- **Jardiner au naturel :** en désherbant manuellement, en fabriquant son propre terreau grâce au compostage ou encore en favorisant les pollinisateurs.

L'ensemble des conseils et bonnes pratiques sont à découvrir dans le guide « *Préserver sa santé et la planète »*, disponible en téléchargement <u>ici</u>

HARMONIE MUTUELLE ET L'ADEME RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Entreprise Mutualiste à Mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle dispose d'une vision multifactorielle de la santé : elle est convaincue que pour agir positivement sur la santé, il faut agir, en préventif, sur l'ensemble de ses facteurs, dont l'environnement fait partie. C'est la raison pour laquelle Harmonie Mutuelle s'est dotée, en 2022, d'une stratégie climat ambitieuse, élaborée avec l'ADEME dans le cadre la démarche « ACT pas à pas ». A ce titre, elle s'est fixée pour principal objectif la réduction de 48,2 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Harmonie Mutuelle s'est parallèlement engagée avec l'ADEME sur un dispositif d'accompagnement des entreprises vers une transition bas carbone. Dans ce cadre, Harmonie Mutuelle est devenue le seul assureur à accompagner, par des avantages ou des services, des entreprises engagées dans la transition écologique avec l'ADEME.

Avec la publication du guide « *Préserver sa santé et la planète* », Harmonie Mutuelle et l'ADEME approfondissent une fois de plus leurs synergies et élargissent leur démarche de sensibilisation auprès du grand public.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, Avançons collectif Harmoniemutuelle.fr 09100



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.















www.groupe-vyv.fr







CONTACTS PRESSE

Harmonie Mutuelle - Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic <u>vincent.r@tmarkoagency.com</u> 06 95 33 79 11 Mathieu Massimi <u>mathieu.m@tmarkoagency.com</u> 06 12 55 17 07

